

La loi contre l'homophobie crispe l'UMP

Malgré les promesses de Chirac, elle va rejeter un texte présenté par la gauche.

Jacques Chirac l'a promis avant l'élection présidentielle. Jean-Pierre Raffarin l'a annoncé avant la Gay Pride de juin. Manque de pot, c'est un député socialiste parisien, Patrick Bloche, qui, le premier, met l'affaire sur le tapis de l'Assemblée. Sa proposition de loi pénalisant les propos homophobes (mais aussi sexistes et handiphobes) doit être débattue ce matin au Palais-Bourbon. Elle vise à réformer la loi sur la presse, afin d'étendre à la lutte contre l'homophobie, le sexisme et la handiphobie les dispositions prévues pour les injures racistes, et permettrait aussi aux associations de se porter partie civile.

Irritations. Cette proposition sera rejetée. D'abord parce que la majorité ne veut pas faire de cadeau à Bloche, coauteur du texte sur le Pacs, qui avait fait sombrer la droite, en 1998, dans des abîmes d'homophobie. Ensuite, parce que le gouvernement Raffarin aimerait mettre à son actif au moins une loi *gayfriendly*: lundi, le garde des Sceaux, Dominique Perben, a installé un groupe de travail interministériel chargé de formuler des propositions sur le sujet avant la fin de l'année, en vue d'un projet de loi. Il entend laisser «*du temps au temps*», comme le dit un conseiller ministériel. Les députés de l'UMP ne seraient «*pas mûrs*»: «*Il faut faire œuvre de pédagogie et on n'y arrivera pas en trois jours.*» Preuve en a été donnée lors de la réunion de la Commission des lois du

19 novembre. Le groupe UMP avait donné consigne de ne pas se prononcer sur la proposition de Bloche. Le vice-président de la commission, Xavier de Roux (UMP, Charente-Maritime), reconnaît s'être fait «*déborder par des irritations*». Jean-Paul Garraud (UMP, Gironde) a d'abord trouvé «*suffisant l'arsenal dont dispose la France*». Christian Vanneste (UMP, Nord) a estimé que cette proposition de

«*L'homosexualité est un fait sur lequel la liberté de penser existe.*»

Xavier de Roux (UMP), de la Commission des lois

lui limitait de manière trop stricte la liberté d'expression: «*S'il est normal de ne pas critiquer un état naturel comme le handicap, il n'en est pas de même à l'égard des mœurs et des comportements.*» Avis défavorable pour la proposition Bloche et mise en garde adressée au gouvernement. Tous les «*élus d'en bas*» ne partagent pas la récente homophilie de leurs Président et Premier ministre.

Dans le fond, Xavier de Roux, à qui il revient d'assurer le service après-vente ce matin pour l'UMP, «*comprend*» la fronde de la droite: «*Ce texte me semble extrêmement dangereux pour la liberté de la presse. On aura tous les jours des gens entraînés devant les tribunaux.*» Il reproche à Patrick Bloche d'avoir rédigé un texte fourre-tout «*alors que seule l'homosexualité l'intéresse, et l'homosexualité est un fait sur lequel*

la liberté de penser existe». Il pencherait pour un projet de loi spécifique aux propos homophobes, terrain vers lequel le gouvernement semble s'orienter.

Distinction. Une éventualité que rejettent les associations, dont l'Inter-LGBT (Interassociative lesbienne, gai, bi et trans). Reçue lundi au ministère de la Justice - il s'agissait de la huitième réunion de travail avec ce gouvernement sur le sujet -, l'Inter-LGBT a cru comprendre que le gouvernement établissait une échelle de valeurs entre les propos racistes, jugés extrêmement graves et dont la

répression s'est accrue, et les propos homophobes, considérés comme désagréables, certes, mais ne méritant pas tant de colère. «*Cette distinction clairement exprimée nous fait penser qu'il peut être extrêmement dangereux de confier à la droite ce type de réforme*», estime Alain Piriou, porte-parole de l'Inter.

Ce matin, Patrick Bloche rappellera aux députés que Jacques Chirac avait déclaré en avril 2002 au magazine *Têtu*: «*L'homophobie est aussi condamnable que le sexisme ou le racisme. A l'instar du dispositif mis en place pour d'autres phénomènes de rejet, il faut à l'évidence une condamnation de l'homophobie.*» Au nom de la «*liberté de penser*» qui leur est chère, certains députés UMP auront le droit de ne pas applaudir les propos du Président. ◀

BLANDINE GROSJEAN